



RILLIEUXLAPAPE.FR

AIDE FINANCIÈRE AUX JEUNES DIPLÔMÉS ET ANCIENS BOURSIERS

JEUNESSE, SOLIDARITÉ

27/05/2021

Pour venir en soutien aux jeunes diplômés qui ont terminé leurs études supérieures et pour qui la recherche d'emploi s'est compliquée avec la crise sanitaire, le Gouvernement renforce le plan de relance Jeunes. Réservée aux personnes de moins de 30 ans sous certaines conditions, votre demande peut être déposée au plus tard le 30 juin.



pôle emploi

Pour en bénéficier il faut :

- ▶ Être âgé de moins de 30 ans le jour de la demande
- ▶ Avoir obtenu minimum un bac +2 validé durant l'année 2020 ou 2021
- ▶ Avoir bénéficié d'une bourse sur critères sociaux au cours de la dernière année de préparation de ton diplôme
- ▶ Être inscrit à Pôle Emploi comme demandeur d'emploi
- ▶ Ne pas être en formation au moment de la demande
- ▶ Ne pas recevoir la Garantie Jeunes (Mission Locale) ni le RSA

L'aide est directement versée pendant 4 mois par Pôle Emploi, au plus tard le 20 de chaque mois et correspond à 70 % du montant de votre ancienne bourse. Vous recevrez 100 € en plus si vous ne vivez plus chez vos parents et que vous avez votre propre logement.

Il vous suffit de remplir ce [document](#) et de l'envoyer par mail ou par courrier avec toutes les pièces justificatives qui vous sont demandées :

- ▶ Une attestation de réussite d'obtention du diplôme
- ▶ Une copie de l'attestation d'attribution de la bourse ou de l'aide sur critères sociaux
- ▶ Un justificatif de domicile
- ▶ Une attestation sur l'honneur (incluse dans le formulaire) qui précise que vous êtes à la recherche d'un emploi et que vous n'êtes pas engagé, ni inscrit à une nouvelle formation.

VILLE DE RILLIEUX-LA-PAPE
Hôtel de ville - 165, rue Ampère
69140 Rillieux-la-Pape

<https://www.rillieuxlapape.fr/actualites-20/aide-financiere-aux-jeunes-diplomes-et-anciens-boursiers-13007.html?cHash=858fd635b779dcd277de00029ef9c94a>